

Le 12 février 2026,



## Communiqué de presse

### **Solidaires pour le Verdon : remise symbolique de chèques au territoire**

Ce jeudi 12 février, le Parc naturel régional du Verdon et la Société du Canal de Provence (SCP) ont convié les communes à une remise symbolique de chèques. En effet, 483 000 € ont été mobilisés en 2025 pour préserver la ressource en eau du Verdon et accompagner les communes face au changement climatique.

Cet événement s'est déroulé en présence de Marion Magnan, vice-présidente du Conseil d'administration de la SCP et vice-présidente du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, ainsi que de Bernard Clap, président du Parc naturel régional du Verdon, et de Jacques Espitalier, vice-président en charge de l'eau et des milieux aquatiques.

En tant qu'aménageur et concessionnaire du canal de Provence pour la Région Sud, son autorité concédante, la SCP assure une mission d'intérêt général de sécurisation de l'accès à l'eau de la Provence.

La SCP est engagée dans le déploiement du Plan Or Bleu régional. La gestion durable et solidaire de l'eau est au cœur des préoccupations de la SCP et des acteurs locaux.

#### **Une solidarité territoriale active depuis plus de 15 ans**

Depuis 2008, le Parc naturel régional du Verdon et la SCP sont engagés dans une convention de partenariat fondée sur un principe fort : la solidarité entre le territoire aval de la région qui utilise l'eau du Verdon pour des usages en eau potable, irrigation et industrielle, et l'amont dont le développement repose également sur les retenues. Elle permet chaque année de soutenir financièrement de nombreux projets portés par les communes du bassin versant du Verdon pour l'amélioration de la qualité des eaux.

#### **483 000 € reversés au territoire en 2025**

En 2025, l'aide apportée par la SCP a été pleinement mobilisée : 483 000 € ont ainsi été reversés aux communes et intercommunalités du bassin du Verdon. Ces financements soutiennent des projets d'amélioration de la qualité et de la gestion quantitative de l'eau : renforcement et amélioration des stations d'épuration, rénovation de réseaux d'eau potable, sécurisation de l'accès à l'eau, équipements de suivi, appui technique aux collectivités, protection de la biodiversité, actions de sensibilisation et outils pédagogiques, adaptation des infrastructures et activités touristiques face aux épisodes de sécheresse et au marnage des retenues.

#### **Des projets concrets au service de l'eau du Verdon**

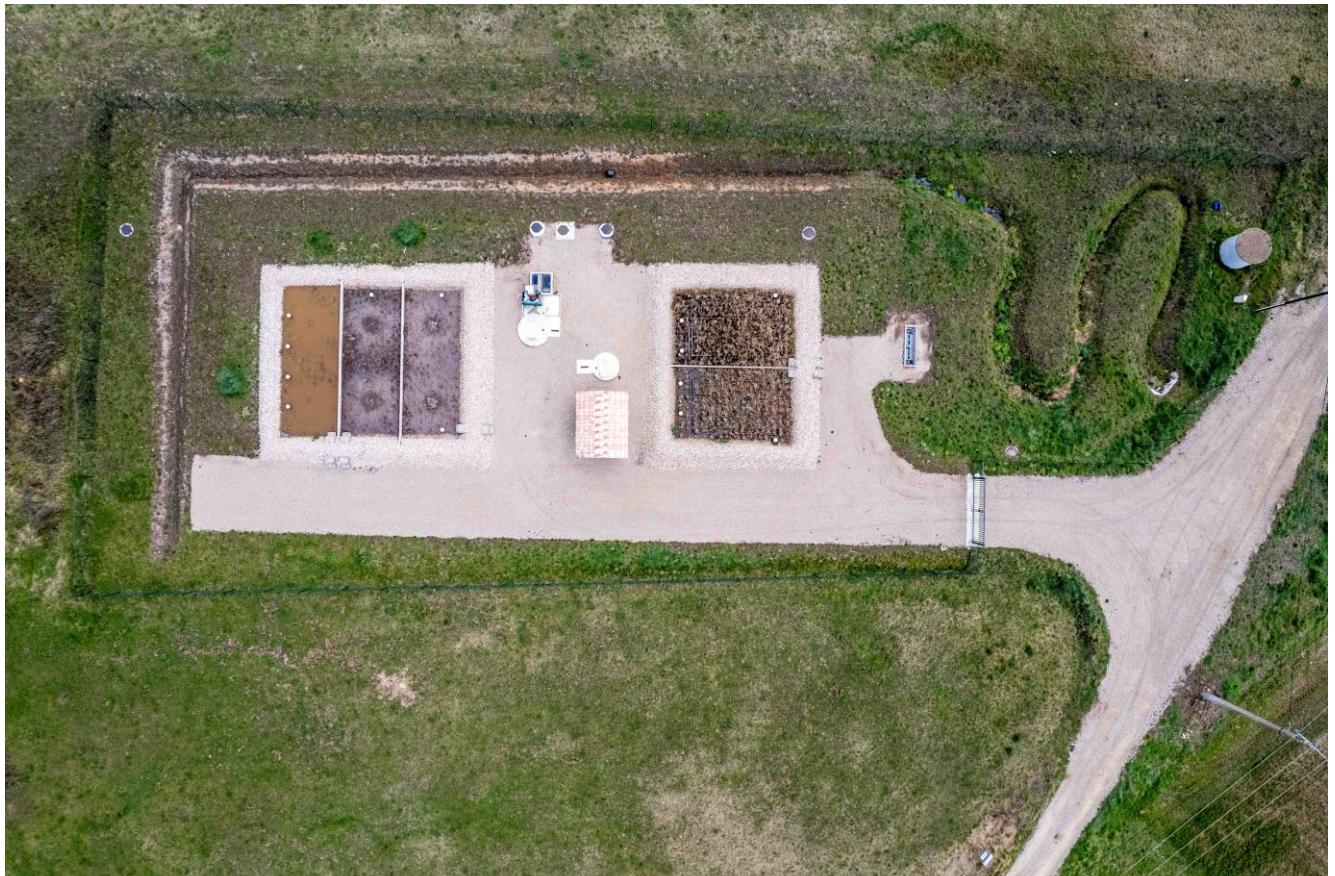
En 2025, les financements ont permis d'accompagner de nombreux projets structurants :

- sur le volet qualité de l'eau, des aides ont été attribuées pour les stations d'épuration de : Peyroules, Saint-Julien-le-Montagnier, La Verdière (La Mourotte), Saint-André-les-Alpes, Rougon, Vinon-sur-Verdon et Saint-Laurent-du-Verdon ;
- sur le volet quantitatif, les projets soutenus concernent notamment : le schéma directeur eau potable de Durance Luberon Verdon Agglomération (bassin du Verdon), la rénovation de réseaux d'eau potable à Allemagne-en-Provence, Gréoux-les-Bains, Montagnac-Montpezat, Quinson, Saint-Martin-de-Brômes et Valensole, la pose de turbidimètres sur les réseaux de DLVAgglo, la sécurisation des ressources en eau potable à

Gréoux-les-Bains, ainsi que l'équipement en filtres à charbon de l'adduction d'eau potable de Vinon-sur-Verdon.

- D'autres actions complètent cet engagement : acquisition de matériel hydro-économique, création d'un jeu pédagogique de type « 7 familles » pour accompagner les animations scolaires sur les économies d'eau, réalisation de vidéos à destination du grand public pour mieux faire connaître le chemin de l'eau du Verdon, les différents usages et le fonctionnement des retenues  
(<https://www.parcdoverdon.fr/publications/playlist-videos-chaque-goutte-compte/>)

À travers ce partenariat durable, le Parc naturel régional du Verdon et la SCP réaffirment leur engagement commun pour une gestion solidaire, responsable et partagée de la ressource en eau du Verdon.



**STEP de La Mourotte à La Verdière - Station d'épuration avec filtres plantés de roseaux et fossé de finition – Crédit : David Tatin**

---

#### **Contacts au Parc naturel régional du Verdon :**

Corinne Gautier, responsable de la convention SCP pour le Parc – [cgautier@parcdoverdon.fr](mailto:cgautier@parcdoverdon.fr)

Marlène Economides, chargée de communication - [meconomides@parcdoverdon.fr](mailto:meconomides@parcdoverdon.fr)

Maison du Parc – Domaine de Valx – 04 360 Moustiers-Sainte-Marie - 04 92 74 68 00  
[www.parcdoverdon.fr](http://www.parcdoverdon.fr)

#### **Contacts à la Société du Canal de Provence:**

Anna MORISSET, déléguée territoriale – [anna.morisset@canal-de-provence.com](mailto:anna.morisset@canal-de-provence.com)

Jessica PILLOT, responsable communication et relation presse - [Jessica.PILLOT@canal-de-provence.com](mailto:Jessica.PILLOT@canal-de-provence.com)

[www.canaldeprovence.com](http://www.canaldeprovence.com)

#### **Contact Région Sud**

Laurie Tichadelle, attachée Presse - [ltichadelle@maregionsud.fr](mailto:ltichadelle@maregionsud.fr)

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

## **À PROPOS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON**

Ressource vitale et élément structurant des paysages, l'eau façonne les milieux naturels, soutient les activités humaines et assure l'équilibre des écosystèmes. Toutefois, elle est aujourd'hui soumise à des pressions croissantes : changement climatique, sécheresses récurrentes, usages intensifs et artificialisation des cours d'eau.

Définie comme un objectif prioritaire dès la création du Parc naturel régional du Verdon en 1997, la gestion de l'eau et des milieux aquatiques constitue un pilier essentiel de l'action du Parc. Exercée à l'échelle du bassin versant du Verdon, cette mission dispose aujourd'hui d'un cadre structuré, d'outils opérationnels et de moyens dédiés. Ainsi, le Parc du Verdon anime plusieurs démarches de gestion concertée, parmi lesquelles le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Verdon), le contrat de rivière Verdon, et la compétence GEMAPI, confiée au syndicat mixte du Parc depuis 2020. Ces dispositifs visent à concilier les usages de l'eau avec la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité.

[www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

## **À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE**

Acteur de la transition écologique, la SCP engage, depuis plus de 60 ans, sa responsabilité, son innovation et sa performance au service des territoires pour répondre aux enjeux du changement climatique dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables. Elle relève le challenge quotidien de sécuriser l'alimentation et l'accès à l'eau des territoires, contribuant ainsi à leur développement et à leur croissance économique. Son expertise lui permet d'apporter des solutions adaptées aux problématiques engendrées par le changement climatique. Que ce soit à l'échelle de la concession régionale du canal de Provence, dans ses offres d'ingénierie et de services ou dans la production d'énergies renouvelables, la SCP répond aux besoins de ses clients les plus divers en région, en France et à l'international, avec la même exigence. Elle innove pour préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau et accompagner l'optimisation de ses usages.

[www.canaldeprovence.com](http://www.canaldeprovence.com)

## **À PROPOS DE LA RÉGION SUD**

La Région Sud a fait de l'Or Bleu une priorité avec son Plan Climat « une COP d'avance » et son budget 100 % vert. Elle exerce depuis 2018 une mission d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, aux côtés de l'Etat et de l'Agence de l'eau. En 2022, l'épisode de sécheresse a engendré des restrictions d'usage de l'eau pour les habitants. Afin d'améliorer leur lisibilité et leur compréhension, la Région Sud met en œuvre des mesures concrètes pour sensibiliser aux bonnes pratiques et accompagner dans les économies d'eau tout en contribuant à réduire les prélèvements dans les milieux naturels.

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)